



# ACCUEIL DE LOISIRS

# LA FORESTIERE

## 6/10 ans

### DOSSIER D'INSCRIPTION

### 2023.2024

ALSH de la Forestière

Chemin de la Forestière 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT



# REGLEMENT INTERIEUR de L'ACCUEIL DE LOISIRS

## Conditions générales d'accès à l'Accueil de Loisirs de St Léonard de Noblat

Les accueils de loisirs sont gérés par l'association « Foyer Rural Centre Social ».



L'accueil des enfants de **6 à 11 ans** se fait « Chemin de la Forestière ».

- Le mercredi après-midi (période scolaire) **accueil à 12h00 (avec repas) à 14h00 (sans repas) accueil du soir à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.**
- Du lundi au vendredi (vacances scolaires) **accueil de 7h20 à 9h00 et accueil de 17h00 à 18h30.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

### MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accès à l'accueil de loisirs est soumis à l'inscription préalable de l'enfant **au moins 2 jours avant le premier jour de fréquentation**. Une inscription de dernière minute pourra être prise en compte, à titre exceptionnel, **seulement si il reste des places disponibles**.

Attention, pour les séjours avec nuitée(s), une inscription allant de 15 jours à 2 mois avant la date de séjour pourra être demandée.

**Pour pouvoir s'inscrire à l'accueil de loisirs :**

- l'enfant doit être âgé de 6 ans,
- avoir ses vaccinations obligatoires à jour.

Les enfants ne pourront pas être accueillis en cas de fièvre ou de maladie contagieuse.

Les inscriptions se font PAR ECRIT à notre adresse mail :

**accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr**

**Même si l'enfant fréquente la structure régulièrement, il n'y a pas de réinscription automatique, les réservations doivent se faire à chaque période.**

**De plus toute journée réservée et non annulée 2 jours avant sera facturée (sauf sur présentation de certificat médical)**

Le fonctionnement général de l'accueil de loisirs est défini par le projet éducatif (élaboré par le Foyer Rural selon les objectifs éducatifs généraux de la Mairie de Saint Léonard de Noblat) et le projet pédagogique. Ils sont à disposition sur la structure.

**A son arrivée, l'enfant doit être amené auprès de l'équipe d'animation à l'intérieur de la structure.  
Une signature d'émargement à l'arrivée et au départ de l'enfant sera demandée au parent.  
Un enfant ne doit pas être laissé seul sur le parking de l'accueil de loisirs.**

Les programmes d'activités sont en ligne sur le site : **<http://foyer-rural-saint-leonard.fr>**



**Enfance Jeunesse St Léo**



**Foyer\_rural\_saint\_leonard87**

# LES TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

## TARIFS HABITANTS DE LA VILLE DE SAINT LEONARD DE NOBLAT

TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES SCOLAIRES	1/2 journée sans repas (mercredi scolaire seulement)	1/2 journée + repas (mercredi scolaire seulement)	SEMAINE complète
De 0 à 400	12€	7€	8€	55€
De 401 à 769	13€	8€	9€	60€
De 770 à 1200	14€	9€	10€	65€
+ de 1200	15€	10€	11€	70€

## TARIFS HABITANTS HORS DE LA VILLE DE SAINT LEONARD DE NOBLAT

TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES SCOLAIRES	1/2 journée sans repas (mercredi scolaire seulement)	1/2 journée + repas (mercredi scolaire seulement)	SEMAINE complète
De 0 à 400	13€	9€	10€	60€
De 401 à 769	14€	10€	11€	65€
De 770 à 1200	16€	11€	12€	70€
+ de 1200	17€	12€	13€	75€

Les sorties sont facturées en supplément de 5€ à 20€ / enfant selon leur nature et leur coût.

L'enfant a la possibilité de s'inscrire en fonction du choix des activités.

Attention, possibilité d'inscription en 1/2 journée **SEULEMENT LE MERCREDI** pendant la période scolaire.

**Pour être déduits, les « passeports CAF » sont à remettre lors de l'inscription**, la prise en charge est déduite directement sur la facture.

D'autres aides sont acceptées : MSA, comité d'entreprises, CCAS (pour les séjours) ...

**Nous acceptons les paiements par Chèques Vacances, chèques à l'ordre du « Foyer Rural », virements et espèces.**

Les facturations sont envoyées en début de chaque mois. Le dossier d'inscription est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, il est à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Pour d'éventuelles difficultés financières se rapprocher des assistantes sociales du secteur. Des paiements échelonnés sont proposés concernant les séjours.

**Pour inscrire votre enfant, vous devez être à jour sur les factures de l'Accueil de loisirs, dans le cas contraire ceci justifie un refus d'inscription.**

**Pièces  
à  
fournir**

- Fiche d'inscription et fiche sanitaire
  - **Copie du PAI si votre enfant a des allergies ou problèmes médicaux**
  - Photocopie des vaccins à jour
- pour bénéficier du tarif suivant la tranche QF :
- photocopie du dernier avis d'imposition OU attestation de votre QF de la CAF (sinon le tarif le plus haut sera appliqué)

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil d'Administration du Foyer Rural le 05 décembre 2014 et modifié au Conseil d'Administration du 13 juin 2016.

Conformément au décret n° 2002-883 du 03 mai 2002, l'Accueil de Loisirs de St Léonard de Noblat a fait l'objet d'une déclaration d'ouverture auprès de Monsieur le Préfet du Limousin.

# FICHE D'INSCRIPTION

## ACCUEIL DE LOISIRS ST LEONARD DE NOBLAT

**NOM de l'enfant :**

**Prénom :**

Ecole fréquentée :

classe :

Né(e) le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

**PARENT 1**

destinataire de la facture

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

profession :

@ \_\_\_\_\_

**PARENT 2**

destinataire de la facture

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

profession :

@ \_\_\_\_\_

**Autre responsable légal :**

destinataire de la facture

Nom :

Fonction :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél.1 :

Tél. 2 :

**REGIME DE COUVERTURE SOCIALE**

CAF n° allocataire : \_\_\_\_\_

n° SECU : \_\_\_\_\_

« J'autorise l'ALSH à recueillir des informations concernant mon droit au passeport jeunes auprès de ma CAF afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches »

bénéficiaire du « passeport jeunes CAF »

autre régime, précisez : \_\_\_\_\_

**ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE**

Nom de l'assureur : \_\_\_\_\_

N° contrat : \_\_\_\_\_

date expiration : \_\_\_\_\_

**DROIT à L'IMAGE**



Je soussigné : \_\_\_\_\_

responsable légal de l'enfant, autorise l'organisateur à photographie et/ou filmer mon enfant :

OUI  NON

Mon enfant est autorisé à repartir seul de la structure :

OUI  NON

Mon enfant est autorisé à repartir avec des personnes autres que ses parents :  OUI  NON

Si oui, indiquer les personnes autorisées à prendre en charge votre :

NOM :

en qualité de :

tél. :

NOM :

en qualité de :

tél. :

Je soussigné,

responsable de l'enfant, atteste :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et à en respecter les conditions,
- avoir pris connaissances des tarifs en vigueur,
- avoir fourni tous les documents nécessaires à l'inscription de mon enfant,
- avoir souscrit à une assurance extra scolaire valide pour mon enfant.
- la véracité des éléments renseignés.

Fait à :

Le :

Signature :



# FICHE SANITAIRE

## ACCUEIL DE LOISIRS ST LEONARD DE NOBLAT



**NOM de l'enfant :**

**Prénom :**

Date de naissance :

Sexe :  Féminin  Masculin

### TABLEAU GENERAL DES VACCINATIONS CONSEILLEES

vaccination contre	2 mois	3 mois	4 mois	12 mois	15 mois	5 - 7 ans	10 - 13 ans	14 - 16 ans
poliomyélite								
diphtérie								
tétanos								
coqueluche								
hémophilus influenza B								
hépatite B								
pneumocoque								
méningocoque type C								
rotavirus								
rougeole								
oreillons								
rubéole								
Virus Papilloma								

copie du carnet de santé

### REGIMES ALIMENTAIRES et/ou ALLERGIES

Alimentaires :  OUI (précisez) : .....  NON

Médicamenteuses :  OUI (précisez) : .....  NON

Asthme :  OUI  NON N° SECU auquel l'enfant est rattaché : \_\_\_\_\_

Autres :  OUI (précisez) : .....  NON

Conduite à tenir en cas d'allergie(s) : .....  
 .....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ( maladie, accident, lunettes, prothèses auditives / dentaires) : .....  
 .....

**Si Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) merci de fournir une copie.**

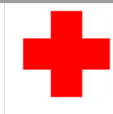
**EN CAS D'URGENCE**

Nom d'un parent :

Prénom :

Tél. :

Tél. :



Je soussigné (e), \_\_\_\_\_ responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe pédagogique de la structure en prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à :

Le :

Signature :

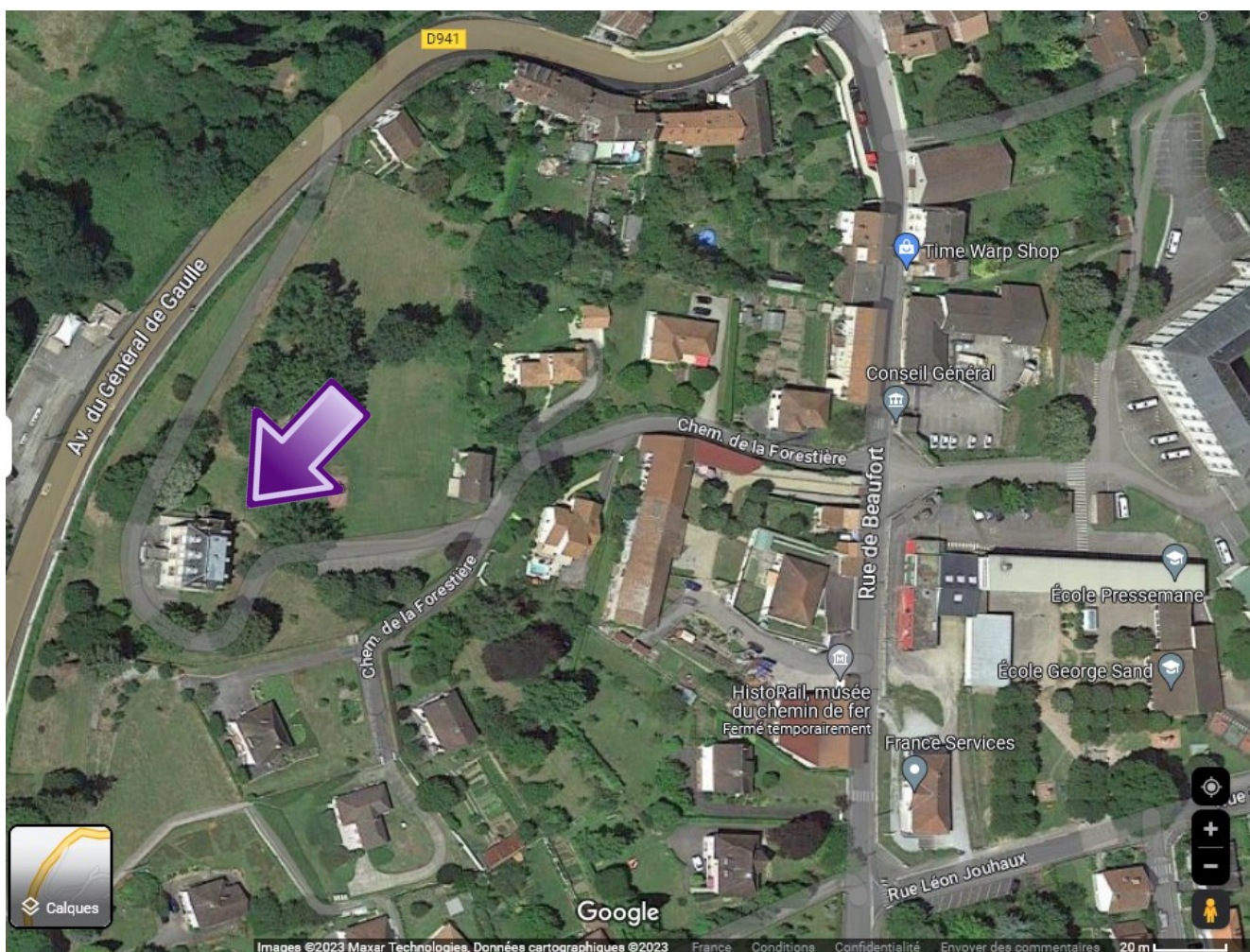


**RGPD**

Règlement Général  
sur la Protection  
des Données  
Soyez en conformité  
avant le 25 Mai 2018

Nous ne conservons de vos données personnelles que celles qui nous sont utiles pour votre facturation ainsi que pour la sécurité de votre enfant.  
Pour toutes questions, n'hésitez pas à entrer en contact avec la direction.

OÙ NOUS  
TROUVER ?




**ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FORESTIERE**

**CHEMIN DE LA FORESTIERE**

**87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT**

**Coordinatrice - Directrice des ALSH**

**Sèverine JALOUNEIX**

 : 05.55.56.11.18 (Foyer Rural)

 : 05.55.56.67.63. (ALSH les mercredis et vacances scolaires)

**@** : [accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr](mailto:accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr)